



Marianne et Capital enquêtent sur les relations entre fabricants de cigarettes et trafiquants mafieux.

Rubrique : actualités - Date : lundi 31 mars 2003

Marianne souligne qu'en pleine « guerre au tabac » « les manufacturiers (&) écouleraient eux même leurs produits « via » les réseaux criminels ». Le magazine ouvre l'enquête sur la plainte déposée par le Canada contre des responsables de Japan Tobacco International et de RJR- Mac Donald Inc, accusés d'avoir organisé le trafic entre le Canada et les Etats Unis, pour évoquer ensuite le meurtre de Zoran Djindjic qui « allait lancer une série de procédures contre le crime organisé serbo croato monténégrin » dont le trafic de cigarettes est la principale ressource. Expliquant que lors de la lutte qu'elle a menée contre les réseaux armés pilotés par la camorra, la police financière italienne a pu observer la « collusion » entre ces réseaux et le lobby du tabac, le journal fait état de la plainte déposée par dix Etats européens devant la justice américaine, contre notamment RJ Reynolds, Camel et Winston qu'ils accusent « de recycler (&) l'argent des mafias de la drogue, de financer les trafics de la famille de Saddam Hussein et divers réseaux terroristes ». Le Pr Dubois du CHU d'Amiens qui dispose de documents internes de British Tobacco, évoquant ses activités de contrebande, déclare « Le trait qui sépare les fabricants de tabac du crime organisé n'a pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette ». L'hebdomadaire qui rappelle comment historiquement se sont construits les liens entre cigarettiers et mafieux, note que c'est l'Espagne qui deviendra en 90 le premier pays où s'effectuera la contrebande de blondes quand les trafiquants de cocaïne colombiens, chercheront à y blanchir leurs gains avant de les rapatrier outre atlantique. D'après les avocats de l'UE « A cette époque RJ Reynolds a développé des mécanismes et des circuits financiers permettant à ces mafieux d'acheter des cargaisons entières de tabac » et « la société est même allée jusqu'à transférer en Suisse le cSur de ses affaires internationales afin d'y être protégée par l'épais secret bancaire de ce pays ». Développant les arcanes du trafic, ses circuits complexes et décrivant ses principaux rouages, tant mafieux que politiques, avec notamment Slobodan Milosevic « dont les hommes ont pris eux même en main le commerce du tabac », le magazine relate « les aventures » périlleuses de l'homme d'affaire Stanko Subotic, importateur officiel pour l'Albanie et la Yougoslavie de BAT et de Japan Tobacco International. qui eut à subir cette contrebande. D'après le journal, la chute de Milosevic n'a pas mis fin à la contrebande dans les Balkans et son fils continuerait à la superviser. Subotic est convaincu pour sa part que « Reynolds et Japanese Tobacco, sont au courant des us et coutumes de leurs partenaires commerciaux. Qu'ils font semblant de combattre la contrebande tout en la couvrant ». Le journal évoque ensuite le trafic en Russie mais aussi en Andorre où voici quelques années il rentrait « de quoi permettre à chaque habitant de fumer 140 cigarettes par jour » et enfin à Chypre qui « a pris le relais » avec dans cette « petite île » 11 milliards de cigarette livrées chaque année contre 435 millions auparavant . Rapportant que « les cigarettiers internationaux ont assuré les différentes autorités de leur totale collaboration » Marianne observe que pourtant il existe une « arme fatale » contre la contrebande : marquer individuellement les cigarettes avec un code barre, ce qui selon l'OLAF (Office européen de lutte antifraude) permettrait d'identifier « à 100% l'origine des prises quelle que soit la provenance officielle déclarée ». Pour l'instant, observe la revue, « les principaux intéressés ont fait la sourde oreille ».

C'est Reynolds Tobacco qui est en ligne de mire de Capital. Le journal qui fait état de la plainte de l'UE, rapporte que la multinationale aurait contourné l'embargo sur l'Irak en organisant un vaste trafic à partir d'une usine de Porto Rico dont le bénéficiaire présumé « n'est autre que le fils de Saddam Hussein », tout en précisant qu'elle « aurait aussi tissé des liens avec les mafias italiennes, russes et colombiennes ». D'après le magazine « Bruxelles a accumulé les éléments à charge » après des années d'enquête menées par l'OLAF. Ainsi Reynolds « traitait carrément avec le grand banditisme, à commencer par le fameux cartel de Medellin », se serait fait payer des cargaisons en cash avec virements vers la maison mère à partir de sociétés écran et aurait en 1992 rencontré des trafiquants colombiens « pour organiser la logistique du trafic ». Le journal qui décortique les arcanes du trafic et suit à la trace les divers

Marianne et Capital enquêtent sur les relations entre fabricants de cigarettes et trafiquants mafieux.

intermédiaires, souligne que pour Reynolds « toutes ces histoires sont sans fondement », que « la vérité c'est que la contrebande augmente en Europe à cause des taxes (&) et que l'on tente de faire porter le chapeau aux industriels ». Observant que la première plainte de l'UE a été jugée « non recevable » en raison de la règle américaine qui interdit « de récupérer aux Etats Unis des taxes dues à un pays étranger », le mensuel signale que la plainte a été reformulée pour concentrer ses accusations sur le blanchiment et les liens avec l'Irak.